

Ciblage des clients pauvres : Sommet du Micro-crédit à Abidjan (juin 1999)

BIM n° 33 – 24 août 1999
Geneviève NGUYEN

Suite au Sommet sur le Micro-crédit, organisé sous l'égide du CGAP, à Abidjan du 24 au 26 juin 1999, ce bulletin d'info du mardi présente un court résumé du contenu du Sommet et propose quelques références bibliographiques supplémentaires pour alimenter les principaux débats qui ont eu lieu pendant ces deux journées.

Il nous a semblé intéressant de suivre ce qui se dit lors de ces grandes rencontres très médiatisées, non pas parce que cela apportera des réponses concrètes aux problèmes de terrain, mais simplement pour prendre le pouls du monde « visible » de la microfinance et mesurer le chemin qui a été parcouru. Ce Sommet sur le Micro-crédit fait suite à celui qui a eu lieu en février 1997, à Washington D.C., où les participants ont lancé un mot d'ordre, celui d'utiliser la microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté et de tenter par ce moyen de toucher, en 10 ans, 100 million de familles pauvres parmi les plus pauvres. Cet objectif pose clairement deux problèmes pratiques (laissons pour l'instant de côté le débat de fonds sur la pertinence même de l'objectif, ou encore, sur l'énoncé de l'objectif qui depuis fait dire à beaucoup que la microfinance n'est qu'une mode) :

Q1. Comment repérer ou savoir que l'on a touché ceux qui sont pauvres parmi les plus pauvres ?

Q2. On sait depuis que le coût du service de micro-crédit à des pauvres est élevé, comment donc trouver les moyens nécessaires pour promouvoir, et plus précisément, pour financer de manière durable ce mouvement de lutte contre la pauvreté ?

C'est autour de ces deux questions que les débats du Sommet d'Abidjan ont essentiellement porté. Ils ont été introduits par quatre papiers traitant justement de ces questions. La version française de ces papiers sont téléchargeables à partir du site web du Sommet du Microcrédit :

<http://www.microcreditsummit.org/>

PAPIER No.1

« Comment éliminer les obstacles à l'identification des familles les plus pauvres. » d'Anton Simanowitz et B. Nkuma (Fondations pour les petites entreprises, Afrique du Sud), et S. Kasim (Université Sains Malaysia).

Ce papier discute de la question du ciblage des clients pauvres. Selon les auteurs, une politique volontariste de ciblage est nécessaire si les programmes de microfinancement veulent

remplir l'objectif de lutte contre la pauvreté. Ils proposent donc deux outils efficaces et peu coûteux de ciblage : l'INDICE DU LOGEMENT de CASHPOR (réseau rassemblant 22 programmes de réplification de la Grameen Bank, implantés dans la région Asie-Pacifique), basé sur des critères apparents du logement des familles (état du toit, des murs de la maison, taille, etc.) ; et le CLASSEMENT PAR EVALUATION PARTICIPATIVE DE LA RICHESSE, basé sur la perception des gens de leur propre pauvreté.

Ce papier soulève les questions plus générales d'une part, de la pertinence du ciblage de la clientèle, et d'autre part, de la définition et mesure de la pauvreté. Sur la première, le problème est semblable à celui du ciblage d'une clientèle féminine discutée lors du bulletin d'info du mardi précédent (BIM 32) : sans ciblage volontaire, il est difficile de toucher la clientèle cible. Mais un ciblage volontaire pose le problème de la durabilité sociale de l'institution dans la mesure où il exclut une partie de la population. Le ciblage de la population pauvre pose en plus le problème plus pratique de l'identification des pauvres parmi les plus pauvres, qui est loin d'être réglé. Chaque individu a effectivement sa propre perception de la pauvreté selon la société dans laquelle il vit, sa place dans cette société, et son parcours individuel. De nombreuses études existent sur la question et aucune n'utilise la même mesure de la pauvreté. Mais ce qui est intéressant est de voir que la majorité aboutit à la même conclusion: A l'exception peut-être de la Grameen Bank, les autres programmes de microcrédit (avec ou sans politique volontariste de ciblage) touchent une catégorie de population qui n'est pas les plus pauvres parmi les pauvres (sans même inclure les indigents). Ils touchent une population de ménages, certes pauvres, mais qui sont insérés dans la vie économique et disposent de ressources suffisantes pour exercer une activité économique.

PAPIER No. 2

« Comment mesurer la transformation: évaluation et amélioration de l'impact du microcrédit. » de S. Cheston (Women's Opportunity Fund), L. Reed (Opportunity International Network), et al.

Ce document présente une analyse de différents outils d'analyse de l'impact, et démontre l'importance des études d'impact à partir de l'analyse de leurs intérêts pour les différents acteurs de la microfinance.

Juste quelques références bibliographiques supplémentaires pour illustrer le débat de la définition et mesure de la pauvreté, et de l'analyse de l'impact (mais il en existe beaucoup d'autres) :

- > « Towards Guidelines for Lower Impact Assessment Methodologies for Microenterprise Programs. » de J. Sebstad, AIMS, 1998. Etude disponible en téléchargement (en anglais) à partir du site web du programme MIP de l'USAID : <http://www.mip.org/>
- > « Microcredit and the Poorest of the Poor: Theory and Evidence From Bolivia. » Navajas, S. et al. 1998. Etude disponible en téléchargement (en anglais) à partir du site web du programme Finance Rurale d'OSU : <http://www-agecon.ag.ohio-state.edu/ruralfinance/>
- > « L'impact microéconomique du crédit rural au Nord VietNam. » Le Roy, P. et Robert, M. 1999. Collection Etudes et Travaux, Paris : GRET editions, 79 p.
- > « Evaluation de l'impact économique des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit su Pays Dogon (Mali). » Etude en 2 volumes : Vol.1 par Ouattara, K. et al., et Vol.2 par De la Rocque, M., 1997, CIDR, Autrèches.

- > “Finance Against Poverty” de D. Hulme et P. Mosley. 1996. London : Routledge publisher. Livre en 2 volumes (en anglais).

PAPIER No. 3

« Présentation de mécanismes permettant une meilleure allocation des ressources allouées par les bailleurs de fonds aux programmes de microcrédit locaux agissant dans le cadre de l’objectif et des thèmes de base du Sommet du Microcrédit. » de Mohammad Yunus, Directeur de la Grameen Bank (Bangladesh).

Basé sur le constat que seule une part infime des fonds alloués aux programmes de microfinancement arrive jusqu’aux emprunteurs pauvres, ce papier critique la pratique des bailleurs en matière d’octroi, de gestion, et de contrôle de l’utilisation de ces fonds. Ce papier propose que les fonds alloués par les bailleurs, comme les fonds collectés auprès des privés, soient gérés par des organismes financiers intermédiaires au niveau national, en anglais APEX, en français ORGANISATIONS FAITIÈRES. Dans son papier, Prof. Yunus défend la promotion de ce type d’organismes « nouveaux » dans le paysage de la microfinance.

Pour compléter la discussion sur l’intérêt des organisations faitières, nous rappelons qu’une étude sur le sujet a été menée par l’équipe Finance Rurale d’Ohio State University (Etats-Unis). “Microfinance Apex Mechanisms: Review of the Evidence and Policy Recommendations.” Gonzalez-Vega, 1998. 77 p.

Cette étude met en garde les bailleurs de fonds et décideurs contre l’« enthousiasme ambiant sur les contributions potentielles des organisations faitières nationales au développement durable de la microfinance. » Selon cette étude qui s’est basée sur 10 études de cas (en Afrique, Asie, et Amérique Latine), les organisations faitières nationales ne peuvent assurer correctement les fonctions qu’on leur attribue (redistribution des ressources, contrôle, régulation, etc.) que lorsqu’un certain nombre de conditions sont remplies (état de maturité et concentration suffisante des institutions de microfinance pour permettre des économies d’échelle, etc.). Or ces conditions le sont, peut-être pour le Bangladesh, mais rarement ailleurs.

Cette étude est aussi disponible en téléchargement (mais uniquement en version anglaise) à partir du site web du programme Finance Rurale d’OSU : <http://www-agecon.ag.ohio-state.edu/ruralfinance/>

PAPIER No. 4

« Le défi du Sommet du Microcrédit : comment obtenir l’autonomie financière institutionnelle tout en préservant l’engagement d’agir auprès des familles pauvres. » de D. Gibbons et J. Meehan (CASHPOR).

L’idée centrale démontrée dans ce document est qu’il est possible pour une institution de microfinancement d’être rentable tout en servant les plus démunis.

Les auteurs présentent dans un premier temps les conditions nécessaires pour qu’une institution de microfinancement soit rentable, puis analysent dans un deuxième temps comment ces conditions peuvent être adaptées aux caractéristiques d’une clientèle parmi les plus démunies, notamment au travers de l’augmentation de ce que les auteurs appellent par « efficacité institutionnelle ».

Enfin, des chiffres ont été présentés lors de ce sommet, qui montrent qu’en 1999, 929 programmes de micro-crédit ont touché un nombre total de 22 millions de personnes, dont 56 %

de pauvres. Nous pouvons toujours revenir sur ces chiffres et entamer un débat sans fin sur d'une part l'intérêt de cibler le micro-crédit, et d'autre part, la définition et la mesure de la pauvreté.

Essayons de prendre le problème autrement et disons que ce que l'on cherche, c'est simplement de promouvoir un service de microfinancement pour satisfaire une demande qui n'est pas satisfaite par le système financier existant. Mais lorsque l'on regarde de près ce qui est derrière cette demande, il y a des ménages plus ou moins pauvres. Or, compte tenu des moyens limités, il faut faire un choix, qui est difficile car les objectifs financiers et éthiques ne sont pas toujours compatibles. Et là, à chacun de choisir son camp. Il nous semble que l'évolution du monde de la microfinance peut être caractérisée par un va-et-vient entre le financier et l'éthique, que parfois le bateau penche d'un côté, parfois de l'autre (les références ci-dessous illustrent bien ce balancement). Mais la tendance générale reste tout de même dictée par les préoccupations très matérielles et les intérêts (rarement convergents) des différents groupes de promoteurs de la microfinance. Les clients ont en fin de compte rarement la parole dans ce genre de grandes rencontres et débats d'idées!

Re: Sur le Sommet du Micro-crédit à Abidjan (juin 1999)

CONTRIBUTION - 24 août 1999
NA Tran – (Microenterprise Best Practices Project, DAI)

Je voudrais ajouter une autre référence sur la définition et mesure de la pauvreté :

“Poverty Assessment by Microfinance Institutions: A Review of Current Practice” de John Hatch et Laura Frederick, Microenterprise Best Practices (MBP) Project, Development Alternatives, Inc. : Août 1998.

Ce document comprend des méthodes utilisées par des institutions de microfinance pour évaluer le niveau de pauvreté des nouveaux clients et des clients potentiels. Il est basé sur des informations fournies par douze IMF elles mêmes, recueillies et analysées par la société FINCA en 1997. Le document classe les différentes méthodes en catégorie d'évaluation de la pauvreté ; par la suite, il mesure les méthodes selon six critères techniques qui reflètent la facilité d'utilisation de la méthode par les IMF et la crédibilité qu'elle offre. Le document se conclut par des recommandations pour aider les IMF à choisir une stratégie d'évaluation de la pauvreté qui sera adaptée à leur clientèle, aux objectifs de l'institution et aux conditions locales des opérations.

Cette étude est disponible en téléchargement (en anglais seulement) à partir du site web : <http://www.mip.org/>.

Pour obtenir un sommaire de cette étude en français, veuillez écrire à pauvrete@dai-listserve.dai.com